



Déclaration Liminaire

Comité Social d'Administration de Réseau Etat-major des Armées (CSA-R-EMA)

17 décembre 2024

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

L'UNSA Défense, en sa qualité de représentante des personnels civils souhaite aborder plusieurs aspects particuliers dont certains sont inscrits à l'ordre du jour.

L'UNSA Défense tient à insister sur l'importance de maintenir et de valoriser les apprentis, pour lesquels l'EMA a consenti des efforts significatifs en matière de formation. Ces jeunes talents représentent une partie essentielle de l'avenir de nos organisations. Nous proposons de mettre en place des dispositifs incitatifs, tels que des contrats à durée indéterminée réservés aux apprentis ayant démontré leurs compétences, ainsi que des opportunités de mentorat et de formation continue pour favoriser leur intégration durable dans nos effectifs. Nous appelons également à ouvrir également des postes sous statut par concours, offrant ainsi une voie complémentaire à ces jeunes talents. Ces différentes mesures sont indispensables pour faire de l'EMA un employeur attractif et répondre aux défis posés par la régulation des recrutements.

La transformation des Bases de Défense, bien qu'elle vise à optimiser leur fonctionnement, ne doit pas se faire au détriment des agents. Nous saluons les mesures d'accompagnement annoncées, mais restons vigilants quant aux conséquences sur les conditions de travail et la mobilité des personnels. L'UNSA Défense veillera à ce que ces réorganisations préservent l'équilibre entre efficacité opérationnelle et bien-être des agents.

La réforme « Agir Autrement avec l'Afrique », qui implique une réduction significative des effectifs en Afrique de l'Ouest, suscite de fortes inquiétudes. Les personnels civils de recrutement local (PCRL), qui ont servi avec dévouement sous la bannière française, doivent bénéficier d'un accompagnement exemplaire. L'UNSA Défense appelle à un dialogue social renforcé pour mettre en œuvre un plan d'aide digne et respectueux, incluant des indemnités justes, des opportunités de formation et des mesures de reclassement. Nous serons particulièrement attentifs à ce que les compensations financières annoncées couvrent tous les aspects de leur rémunération, notamment les primes de transport et autres indemnités.



Les postes au sein de la Direction du Renseignement Militaire (DRM) offrent des opportunités intéressantes, qui pourraient être davantage exploitées. Ces postes incluent des fonctions analytiques, techniques et opérationnelles, nécessitant des compétences variées telles que l'analyse de données, la gestion de systèmes d'information, ou encore la coordination interservices. L'intégration de personnels civils fonctionnaires dans ces rôles pourrait être facilitée par des formations spécifiques adaptées à ces métiers, permettant de répondre à des besoins opérationnels tout en valorisant les parcours professionnels des agents concernés. Nous suggérons également à la DRM de proposer des parcours de deuxième carrière aux personnels civils fonctionnaires, valorisant ainsi les compétences acquises lors d'autres missions.

Concernant la DMAé, en concurrence directe avec les industriels du domaine aéronautique, nous soulignons l'importance de primes financières telles que l'IMOMA et l'IFSE complémentaire NUMERIQUE. Ces primes jouent un rôle notable pour fidéliser les agents. Nous demandons que l'étude d'éligibilité des postes concernés soit réalisée dès que possible, afin de garantir une attractivité immédiate et non à titre correctif.

Les agents réalisant des stages ou des déplacements dans leur résidence administrative rencontrent encore trop souvent des difficultés pour accéder à un restaurant administratif dans des délais raisonnables. Par exemple, certains doivent parcourir plusieurs kilomètres ou perdre un temps considérable pour rejoindre un point de restauration, ce qui est incompatible avec leurs contraintes professionnelles ou de stage. Ces situations illustrent l'urgence de trouver des solutions adaptées. Privés de tickets-restaurant, ces agents se retrouvent dans une situation injuste. L'UNSA Défense demande à l'EMA de plaider auprès du ministère pour la mise en place de mesures garantissant une équité de traitement.

Enfin, l'UNSA Défense réaffirme son engagement à représenter les intérêts des personnels civils avec rigueur et humanité. Nous espérons que les échanges lors de ce comité permettront d'avancer concrètement sur ces sujets majeurs, en renforçant la cohésion entre toutes les parties prenantes. Nous attendons en particulier des engagements clairs sur le suivi des dossiers prioritaires et la mise en œuvre rapide des mesures discutées, afin de garantir des avancées tangibles pour l'ensemble des agents concernés.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, les élus UNSA Défense vous remercient pour votre attention et écoute active. Ils restent attentifs à toute réponse que vous saurez apporter à cette déclaration.